



Comment obtenir une subvention ?

La commune de Lampertheim vous propose d'obtenir 30 € pour l'achat d'un désherbeur thermique.

Pour cela vous devez retourner à la mairie de Lampertheim :

- *La présente demande dûment remplie, datée et signée*
- *La facture du désherbeur (à réclamer au vendeur)*
- *Un relevé d'identité bancaire ou postal*

*Subvention valable pour un désherbeur thermique par foyer
d'un montant minimum de 30 €.
(attendre 3 ans pour une nouvelle demande).*



demande d'une subvention de 30 € relative à l'achat d'un désherbeur thermique

1. coordonnées du demandeur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Profession :

Nbre de personnes composant la famille :

2. désherbeur thermique

Type :

Marque :

Prix :

3. lieu d'utilisation du désherbeur

Adresse :

.....

Fait à Lampertheim le :